

LE PETIT JOURNAL

de

LAIMONT

Janvier 2008

SOMMAIRE

- | | | | |
|---|------------------|---|----------------------|
| ➔ | Editorial | ➔ | Travaux communaux |
| ➔ | Infos pratiques | ➔ | Ecole |
| ➔ | Recensement | ➔ | Festival des Granges |
| ➔ | Déchets ménagers | ➔ | Vie associative |
| ➔ | Budget | ➔ | Photothèque |

L'éditorial

Et voici, selon la formule traditionnelle, le n° 25 de ce Petit Journal de Laimont et de Fontenoy, le dernier du mandat municipal actuel.

L'année 2007 aura à nouveau été marquée par des faits significatifs en complément du fonctionnement normal de notre institution communale et de la vie locale.

Coté visuel, ce sont principalement les aménagements de voirie et de bâtiments..

Moins visibles, mais tout autant déterminant pour le devenir de la commune, la réalisation du plan de zonage d'assainissement, d'une part, et d'une carte communale, d'autre part, profilent les perspectives positives de la poursuite ordonnée des constructions nouvelles à venir.

La vie locale et la vie associative évoluent également ainsi que vous le découvrirez dans les pages qui suivent. Félicitons ses acteurs et encourageons tous les lecteurs du présent à se joindre à eux, pas par devoir, mais pour le plaisir et l'enrichissement personnel nouveau qui bénéficie à chacun.

La vie du village est de plus en plus concernée par l'action menée en intercommunalité, c'est-à-dire la COPARY pour ce qui nous concerne. C'est là que se mènent les actions relatives à l'eau potable, à l'assainissement collectif, à l'entretien des rivières, aux déchets des ménages à travers la collecte, les points tri et la déchetterie. Ce sont aussi les centres de loisirs, l'école de musique, la fête de St Nicolas et les sentiers de découverte de la nature, mais aussi le cadastre informatisé dans toutes nos mairies,

etc... Cela ne se fait pas tout seul et demande des compétences et de la disponibilité d'élus municipaux qui y sont délégués..

En 2007, les attributions et l'action du maire, des adjoints, et du conseil municipal sont toujours les mêmes qu'auparavant, mais la nature des actions évolue constamment avec le mode de vie des habitants et de la société.

Pour le présent mandat, le maire et le premier adjoint de Laimont ont assuré alternativement la présidence et la première vice-présidence de la COPARY. Ces fonctions à responsabilité se prolongent au-delà dans des actions de coopération entre intercommunalités au niveau du Pays Barrois, pour mener des études et permettre des recherches de financement vers le Département, la Région, l'Etat, l'Europe, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, l'ADEME en matière d'économie d'énergie, etc..

Ces quelques réflexions, en complément de celles abordées ici l'an passé, accompagnent ce n° 25 du Petit Journal de Laimont et de Fontenoy pour rappeler que votre maire vient d'exercer cette fonction depuis vingt cinq ans auxquels s'ajoute un mandat précédent en qualité de premier adjoint.

Au terme de ces trente et une années de mandat municipal, et sans me sentir obsolète, j'ai, après une mure réflexion pas toujours partagée avec les personnes que j'y ai associées, pris la décision personnelle de ne pas me représenter pour un nouveau mandat municipal en mars prochain.

Le conseil municipal actuel comporte des personnes de qualité, compétentes et engagées à des degrés divers, plus jeunes et qui ont déjà apporté un souffle renouvelé. Quelque part on appelle cela la relève.

A titre d'illustration, et les plus anciens le comprendront, le maire actuel de Laimont et ses deux prédécesseurs étaient dans la tranche d'âge de la trentaine lors de leur élection en qualité de maire. Ainsi, j'ai considéré l'utilité, pour la vie locale, de mon retrait d'une fonction officielle, ce qui ne m'empêchera pas d'être disponible autrement.

J'adresse ici un grand remerciement à toutes celles et ceux, élu(e) et volontaires bénévoles avec qui nous avons partagé et mis en mouvement nos

actions pour la commune pendant trente et une années. Mon seul regret est pour ce que nous n'avons pu faire complètement. Ainsi va la vie.

Je souhaite que les 9 et 16 mars prochains soit élue une assemblée municipale représentative des diverses catégories d'âge et de personnes vivant dans la commune et qui auront été candidates non pour la gloire ou l'intérêt personnel, et encore moins contre quelque chose ou quelqu'un, mais pour la qualité de la vie de la population de Laimont.

Tout cela pour que vive Laimont
Et que l'on continue à entendre :

“ A Laimont il fait bon ”

Pierre Parisse

Au registre de l'état civil

NAISSANCES

JOMIN	Pacôme	14/04/2007
ROUYER	Flavio	09/05/2007
MERCIER	Gaëtane	28/09/2007

MARIAGES

BOUGHANEM Amara & BOUR Cécile le 08/09/2007

DECES

CAJA Vve PERSON	Karolina	08/06/2007
OLBRECHT	Pierre	09/07/2007
BELLORINI Vve LEGENDRE	Yolande	23/09/2007
KREMER Vve MICHEL	Anne-Marie	27/09/2007
COLSON Vve FRANCOIS	Marguerite	26/12/2007

la doyenne de notre commune

Au secrétariat de mairie

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC :

Mardi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30 **Samedi** de 10 h 30 à 11 h 30

En dehors de ces heures et pour des urgences contacter :

La mairie par fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Le Maire : tél. : 03.29.70.55.27 ou 06.24.29.60.17, fax : 03.29.75.63.32,
e-mail : pierre.parisse@laposte.net

Un Adjoint : Philippe VAUTRIN : tél. : 03.29.70.50.77 ou 06.08.05.46.49
Fax : 03.29.45.55.10 e-mail : vautrin.phil@wanadoo.fr
Jean HANNEQUIN : tél. : 03.29.70.56.49 ou 06.11.69.72.47
fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

LOCATIONS DE SALLES :

Plusieurs locaux communaux sont susceptibles d'être mis à disposition soit gracieusement, soit moyennant une location. Pour tout renseignement, visite ou réservation, contactez directement les personnes compétentes :

Salle communale : Madame Brigitte JEANNIN
tél. : 03.29.75.64.87 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Abri forestier : Monsieur Yves BARBIER
tél. : 03.29.70.51.18 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES DOMICILIEES A LAIMONT

BOUGHANEM Cécile - 17 rue Joseph Colas	Tél. 03.29.78.70.51
DUHAMEL Claudine - 15 route de Bar	Tél. 03.29.70.53.69
ESCRIOU Nadine - 47 rue Haute	Tél. 03.29.70.51.87
GACOIN Josette - 18 route de Revigny	Tél. 03.29.75.60.84
LIGER Magali - 6 rue du cachon	Tél. 06.88.12.68.60
MORLET Francine - 13 rue Joseph Colas	Tél. 03.29.78.74.81
VESEL Annie - 76 rue Haute	Tél. 03.29.70.56.73

Quelques informations pratiques

Élections municipales

Le premier tour aura lieu le 9 mars et le second tour le 16 mars.

Les candidats n'ont pas la nécessité de s'inscrire à l'avance, ils ont la possibilité de se placer en candidature isolée ou de créer une liste complète ou non, ou de s'associer à une autre liste.

Pour pouvoir voter, il fallait s'inscrire sur les listes électorales avant la fin de l'année 2007.

Plus particulièrement, les mineurs peuvent aller s'inscrire s'ils atteignent la majorité entre janvier et mars 2008. L'inscription sur les listes se fait en demandant à la mairie.

Dans notre commune, la loi sur la parité ne s'applique pas. **Le nombre de sièges à pourvoir est de 11.**

L'élection des conseillers municipaux se fait au scrutin majoritaire:

Sont élus au premier tour tous les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (et au moins 25% des inscrits)

Au second tour, l'élection est acquise à la majorité relative quel que soit le nombre de votants.

Les électeurs ont la possibilité de déposer dans l'urne des bulletins dont la liste des candidats est incomplète.

Les électeurs peuvent rayer des noms ou panacher les candidatures.

Les électeurs ont le droit de ne pas respecter les listes de candidats en votant pour des citoyens n'ayant pas déclaré leur candidature.

Les suffrages sont comptabilisés individuellement et le panachage est autorisé.

Les bulletins sont considérés comme valables même s'ils contiennent plus ou moins de noms qu'il n'y a de conseillers municipaux à élire ; dans ces conditions, en cas d'un seul bulletin et de surplus de noms, les derniers ne sont pas comptés.

Le vote par procuration

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix. C'est gratuit. L'électeur choisi (le mandataire) pour voter à sa place doit être inscrit dans la même commune que la personne donnant procuration (le mandant)

Il faut se présenter en personne à la brigade de gendarmerie de Revigny avec un justificatif d'identité.

Il revient au mandant d'avertir son mandataire.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente au bureau de vote du mandant, muni de la procuration et d'une pièce justifiant de son identité, et vote au nom de celui-ci.

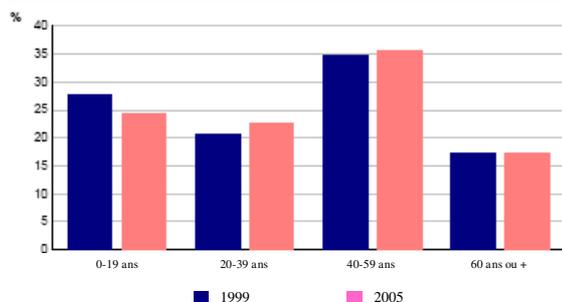
Le recensement des Limounis

Population

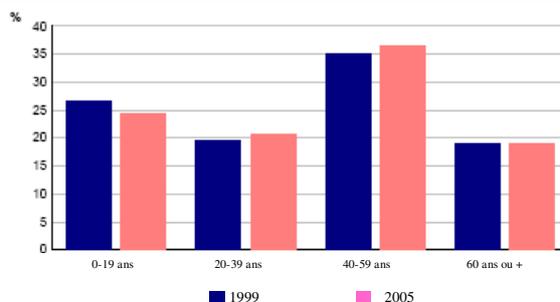
	2005	1999
Population	436	439
Part des hommes (%)	48,9	51,9
Part des femmes (%)	51,1	48,1

Depuis 1999, la population a diminué de 3 habitants, soit une baisse de 0,7%

Répartition des hommes selon l'âge



Répartition des femmes selon l'âge



Composition des ménages

	2005	1999
Nombre de ménages	167	157
Part des ménages d'une personne (%)	16,2	14,6
Part des ménages dont la personne de référence est active (%)	83,5	88,9
Nombre moyen de personnes par ménage	2,6	2,8

Depuis 1999, la commune compte 10 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 6,4 %

Type d'activité

	2005	1999
Population	436	439
Actifs	216	212
Actifs occupés (%)	43,8	43,5
Chômeurs (%)	5,7	4,8
Inactifs	220	227
Retraités ou pré-retraités (%)	21,1	17,8
Elèves, étudiants, stagiaires non-rémunérés (%)	8,2	8,7
Autres inactifs (%)	23,2	25,3

Population active

	2005	1999
Population active (14-63 ans)	213	212
Population active occupée	190	191
Chômeurs	23	21
Taux d'activité (%)	71,2	73,4
Taux de chômage (%)	10,8	9,9

Catégories de logements			Parc des résidences principales		
	2005	1999		2005	1999
Ensemble des logements	181	172	Ensemble des rés. principales	167	157
Résidences principales	167	157	- Part des maisons (%)	97,0	96,8
Part dans l'ensemble des logements (%)	92,3	91,3	- Part des appartements (%)	3,2	1,3
Résidences second. et logements occasionnels	6	10			
Logements vacants	8	5			

La commune compte 9 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 5,2 %

Caractéristiques des résidences principales		
	2005	1999
Ensemble des résidences principales	167	157
Part des propriétaires (%)	91,0	88,5
Part des locataires (%)	9,0	7,6
Part des résidences principales achevées avant 1949 (%)	42,5	37,6
Part des résidences principales achevées depuis 1999 (%)	9,0	∴

Ancienneté d'emménagement		Equipement des ménages	
	2005	2005	1999
Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale :		Nombre de ménages	167
- depuis moins de 5 ans (%)	22,2	- Part des ménages occupant un logement équipé d'une installation sanitaire (%)	98,8
- de 5 à 9 ans (%)	11,4	- Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%)	92,2
- 10 ans ou plus (%)	66,5		86,0
Ancienneté moyenne d'emménag.(années)	20		

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Dès votre arrivée à Laimont, faites-vous connaître au secrétariat de mairie, il vous sera remis un document qui vous renseignera sur les activités culturelles et sportives de la commune, vous connaîtrez les élus, les responsables des associations et vous saurez où vous adresser dans vos démarches administratives (scolaires, fiscales, sociales ou médicales.)

Intéressez vous à la vie de votre commune, consultez

www.laimont.fr

COPARY :

La collecte des déchets ménagers

Un nouveau service dans les communes :

UNE DÉCISION POLITIQUE :

La Communauté de Communes du Pays de Revigny a décidé, le 29 novembre dernier, et ce à compter de 2008, de collecter vos poubelles selon un système dit de « pesée-embarquée »

QUATRE CONSÉQUENCES :

- ⇒ Courant 2008, chaque foyer sera équipé d'un nouveau bac, doté d'une puce électronique, permettant d'identifier et d'enregistrer le poids de chaque poubelle
- ⇒ La facturation du service de collecte des déchets s'opérera ainsi sur la base d'un forfait (part fixe liée aux infrastructures communes), du nombre de collecte de votre poubelle et de son poids
- ⇒ A partir du 2 janvier 2008, un seul ramassage de poubelles par semaine sera organisé à Revigny-sur-Ornain, comme sur les autres Communes de la Copary
- ⇒ A partir du 2 janvier 2008, la collecte des poubelles sera organisée selon le calendrier suivant :
 - ☞ lundi matin : commune de Revigny-sur-Ornain, SAUF les logements collectifs de l'OPAC et de la SAVTB
 - ☞ mardi matin : communes de Brabant-le Roi, Laheycourt, Noyers-Auzecourt, Nettancourt, Sommeilles et Villers-aux-Vents
 - ☞ **mercredi matin : communes de Laimont, Neuville-sur-Ornain et Vassincourt**
 - ☞ jeudi matin : communes de Couvonges et Mogneville et les logements collectifs de l'OPAC et de la SAVTB de Revigny-sur-Ornain
 - ☞ vendredi matin : communes d'Andernay, Contrisson, Rancourt-sur-Ornain et Remennecourt

Les poubelles devront toujours être sorties la veille du ramassage

UN CALENDRIER :

- ☞ 1^{er} janvier 2008 : passage en collecte unique hebdomadaire pour les habitants de Revigny-sur-Ornain et **changements des jours de collecte pour les habitants** de Revigny, Laimont, Vassin-court, Neuville, Rancourt et Remennecourt
- ☞ 1^{er} semestre 2008 : réunions publiques d'informations, visites de chaque foyer, fourniture des nouvelles poubelles équipées de puces électroniques
- ☞ 2^{ème} semestre 2008 : démarrage de la collecte des poubelles selon le système dit de « pesée-embarquée », période d'affinement du système et corrections éventuelles
- ☞ 1^{er} janvier 2009 : démarrage de la facturation selon le nombre de collecte de votre poubelle et son poids et abolition de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) figurant sur votre feuille d'impôt foncier



DES OBJECTIFS COMMUNS À TOUS :

Adapter la facture de chaque citoyen en fonction de son effort individuel en terme de tri sélectif.

Participer à l'effort collectif de lutte pour la protection de notre environnement en réduisant nos déchets et en renforçant nos habitudes de tri sélectif

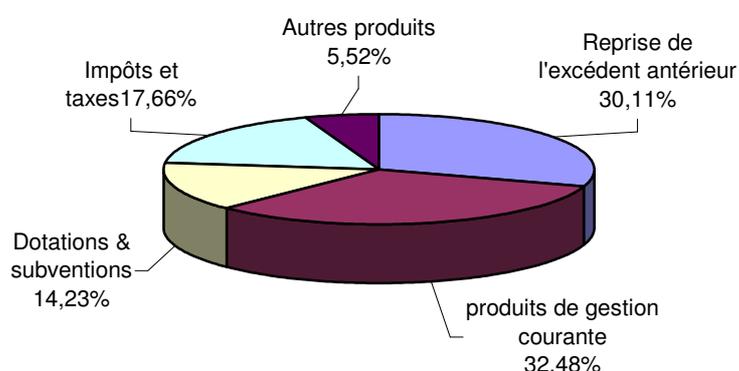
Augmenter la quantité de déchets triés, qui peuvent être recyclés, valorisés et réutilisés, auprès des points-tris et de la déchetterie

Réduire la quantité de déchets dans nos poubelles, dont les seuls modes de traitement aujourd'hui sont l'enfouissement ou l'incinération

Philippe Vautrin

Le Budget 2007

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Recettes de fonctionnement

La structure des recettes évolue sensiblement dans ce budget 2007. Cela est le résultat de plusieurs facteurs :

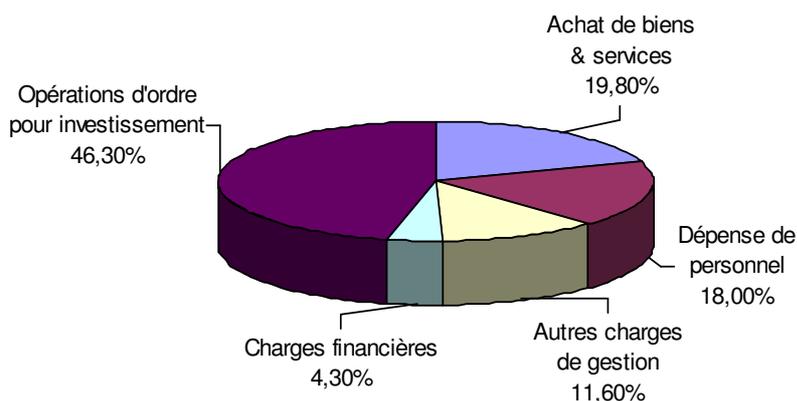
a) Impôts locaux : leurs taux sont à nouveau inchangés et leur produit baisse par rapport à 2006. Ils représentent en 2007 seulement 25% des recettes annuelles de fonctionnement contre 31% en 2006.

b) Le montant des produits de gestion courante continue de progresser, notamment par une activité de deux plus élevée en 2006.

c) Les dotations de l'Etat diminuent de 4,5% .

L'évolution des recettes permet donc à la commune de poursuivre la réalisation d'investissements qui amélioreront durablement la qualité de la vie dans la commune.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Dépenses de fonctionnement

Globalement, les dépenses courantes de fonctionnement, en terme d'opérations réelles, apparaissent stabilisées en 2006 tant pour les dépenses générales de biens et services que pour les frais financiers.

La masse salariale augmente en raison de l'embauche d'un agent dans le cadre des emplois aidés.

Un montant plus important est affecté aux recettes de la section en investissement car il cumule notamment les travaux de la Rue de la Fontaine Légère et, pour partie, de la Route de Revigny.

LES INVESTISSEMENTS

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Ressources propres externes	162 398 €
102 DGE Etat-FCTVA-	8 500 €
13 Subventions d'éq	28 000 €
164 Emprunts	142 010 €
19 Différence sur vent	-16 112 € *
Ressources propres internes	612 372 €
1068 Report antérieur	304 260 €
O21 Virement de Sn for	288 383 €
21 ventes d'immobilis:	19 728 €
27 Cession immobilis:	0 €
TOTAL DE LA SECTION	774 770 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opérations réelles	
Non affectées	
16 Remboursements d'emprunts	42 212 €
19 Différence sur réalisation d'immobilisation	0 €
21 Immobilisations corporelles (1)	436 961 €
20 Immobilisations incorporelles	2 720 €
27 Immobilisations financières	0 €
 O1 Reports sur investissement	 292 877 €
 (1) Programmes d'investissement	
TOTAL DE LA SECTION	774 770 €

Recettes d'investissement

La section en investissement se trouve bousculée par le report d'un exercice sur l'autre des deux chantiers importants : la Fontaine Légère seulement soldé en 2007, et celui de la Route de Revigny, inscrit en 2006, réalisé en 2007 et dont le solde de paiement interviendra seulement en 2008

En ressources extérieures, elles comportent :

- a) Un retour du fonds de compensation de la TVA payée sur investissements en 2005,
- b) Subvention d'équipement (DGE) ,
- c) Emprunt d'équilibre,
- d) Une revente d'immobilisation.

Les ressources internes comportent :

- a) Le report du compte administratif 2004,
- b) Le virement de la section en fonctionnement pour 288 383 €,
- c) Pas de revente d'immobilisation ,
- d) Report excédent 2006 pour 304 260 €.

Dépenses d'investissement

Le poste de remboursement d'emprunts couvre les annuités en capital, pour 2007, des emprunts contractés antérieurement pour un montant de 42 212 €.

Le poste dit des immobilisation corporelles pour un montant de 436 961 € comprend :

- Travaux bâtiments dont électricité, toitures :	33 888 €
- Voirie :	23 611 €
- Matériels et mobiliers :	10 300 €
- Acquisitions immeubles :	12 500 €
- Aménagement Rue de la Fontaine Légère et Route de Revigny:	340 351 €

LES TRAVAUX COMMUNAUX :

Cour de l'ancienne école, derrière la mairie

Aménagement de massifs
Réfection de l'appentis (toiture & fermetures)

Aménagement des bas-côtés de la Route de Revigny
Sécurisation des piétons par la création d'un espace protégé

Le lavoir de la Route de Neuville est désormais protégé pour la sécurité des plus jeunes

Le pont du Vassu a été consolidé et sécurisé

A Fontenoy, pose d'un banc sous le tilleul et fleurissement

Aménagement de la place de l'église : recueil des eaux pluviales, pose d'un revêtement et création d'un espace fleuri

Les travaux en 2007, se sont aussi :

- ☞ La toiture de la salle communale
- ☞ La toiture de l'église
- ☞ L'électricité (mise aux normes) à l'église et au foyer
- ☞ La remise en état du logement communal avant l'arrivée d'un nouveau locataire
- ☞ La pose de plots destinés à la sécurité des piétons et des bâtiments

Sans oublier l'entretien des pelouses, des massifs floraux, des chemins, des bois et des bâtiments communaux.

La commune reçoit les familles « Zabbée » allemandes

Le 28 juin 2007, 15 membres de la famille ZABBEE de Homberg-Lembach (Allemagne ex RDA) sont venus à Laimont pour y retrouver les traces de leurs ancêtres. Car dans l'histoire de Laimont, il est cité une fontaine de Dame Zabbée où les agriculteurs de Laimont venaient y abreuver leurs troupeaux.

Fontaine aujourd'hui disparue, elle se situait sur le chemin rural qui reliait Laimont à St Hoïlde en passant par le bois Dieu

A cette occasion, Mr DEKETELE a reçu une plaque commémorative pour que le nom de Zabbée reste bien présent dans cette contrée.

Des Limounis à l'honneur

Laurent Bourcellier, 23 ans, diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure Duperré et de l'Institut Estienne, vient de se voir attribuer la bourse de Jeune Créateur Numérique 2007 de la Fondation Jean-Luc Lagardère.

Le 14 juillet, les donateurs de sang de Laimont ont été récompensés : Katy Million & Audrey Manceau (insigne de bronze) et Sébastien Velsch (25^{ème} don).

Jacky Albrecht, marcheur qui s'entraîne régulièrement sur les routes et chemins de la contrée et qui sort du Paris-Colmar 2007 pour préparer le 2008 ; « on ne quitte pas sur un échec ». Un sexagénaire en pleine forme puisqu'il a parcouru 354 kms avec une moyenne de 6,71 km/h. Aujourd'hui, il prépare ses parcours de qualification, espère être au départ du prochain Paris-Colmar et aller jusqu'au bout des 451 kms de l'épreuve.

A l'occasion de la fête patronale, la municipalité a félicité les jeunes diplômés de l'année :

BOUGHANEM Anthony	BOUSSELIN Adeline	DELEPIERE Thibaut
GALAND Juliette	JEANNIN Pauline	LOUVET Floriane
MASSENAT Geoffrey	SEDMAK Kévin	VACHER Laure

Chacun a reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 30 €

1^{er} prix de fleurissement

Le site du lavoir de Laimont situé rue de l'Ancienne Tuilerie, a reçu le premier prix au Concours Départemental d'aménagement et de fleurissement 2007 dans le cadre du Prix spécial destiné au patrimoine lié à l'eau.

La remise du prix s'est déroulée le 1er décembre 2007 à Herbeville en présence de nombreuses personnalités.

Les remerciements vont à la famille Barbier qui en assure l'entretien.

L'école : Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

En cette fin d'année, voici traditionnellement des nouvelles de nos classes du R.P.I.
Les effectifs ont encore augmenté cette année puisque nous atteignons un total de 99 enfants ! C'est malheureusement trop peu pour la création d'une cinquième classe mais nous avons bon espoir que cette ouverture puisse se réaliser d'ici quelques années !

Madame ANCEL a quitté la classe de GS/CP et nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle collègue Madame DHULUT Emmanuelle.
Sandra, après trois ans d'un congé parental bien mérité, a repris avec joie ses fonctions d'assistante maternelle dans la classe de Madame Mansuy.

Voici la répartition que ces lourds effectifs nous ont amené à réaliser :

Laimont : Maternelle petits et moyens \Rightarrow 29 élèves sous la responsabilité de Madame Mansuy, directrice, assistée de Sandra.

Maternelle grande section et cours préparatoire \Rightarrow 22 élèves sous la responsabilité de Madame Dhulut assistée, tous les matins, de Sylvie.

Neuville : C.P./ C.E.1 / C.E.2 \Rightarrow 24 élèves sous la responsabilité de Madame Picamal.

Chardogne : C.E.2 / C.M.1 / C.M.2 \Rightarrow 24 élèves sous la responsabilité de Madame Stock.

C'est avec plaisir que nous avons conservé l'emploi d'assistante de vie scolaire de Madame Martine Tagnon qui intervient sur tout le R.P.I.

Sandra, Sylvie et Martine, nous vous remercions pour l'aide précieuse que vous nous apportez chaque jour ainsi que pour votre motivation constante !

De nombreuses activités, autres que strictement scolaires, ont rythmé l'année scolaire 2006/2007 ; en voici quelques unes :

A Laimont, les deux classes sont allées au Parc Zoologique et à l'Aquarium d'Amnéville. Une belle journée au cours de laquelle les enfants ont admiré des animaux qu'ils ne connaissaient pas.

La classe maternelle est allée à Neuvilly-en-Argonne pour visiter la chèvrerie et faire du fromage de chèvre qu'ils ont pu déguster à leur retour dans les familles. Une belle complicité s'est établie entre les enfants et les chèvres très gentilles.

L'école (suite)

Les enfants de G.S./C.P. ont bénéficié de la présence d'une intervenante extérieure en expression corporelle pendant 23 heures et les familles ont pu apprécier la qualité de ces apprentissages lors de la fête de l'école.

Les élèves de Neuville ont vécu une journée à Verdun : à la citadelle, au Centre Mondial de la Paix pour une expo photos sur les Poilus (une belle séance d'histoire !) et enfin une visite à la fabrique de dragées Braquier avec, bien sûr, l'autorisation de goûter à ces délicieuses friandises.

Au deuxième trimestre, les mêmes élèves sont allés passer une journée à Bar le Duc avec, pendant la matinée, une nouvelle séance d'histoire au musée du Barrois devant les trésors de l'époque gallo-romaine, puis, l'après-midi, une visite au théâtre pour admirer un spectacle de danse "claquettes" : activités aussi intéressantes que variées !

Pour finir l'année scolaire, les élèves de Neuville ont accompagné leurs camarades de Chardogne pour une visite au château du Haut-Koenigsbourg, puis pour admirer de somptueux rapaces à la Volerie des aigles à Kintzheim. Que d'émotions !

Quant à nos "grands" de Chardogne, ils ont d'autre part découvert les joies de la pêche à la pisciculture de Lacroix-sur-Meuse avec une truite dans la "besace" de chacun pour rentrer à la maison !

Au troisième trimestre, les C.M. ont eu la chance de pratiquer, avec leur maîtresse et un intervenant extérieur, le canoë-kayak au cours de trois après-midis. Un peu d'appréhension, de la concentration et beaucoup de fous-rires quand certains ou certaines tombaient à l'eau !!

Nous tenons à remercier les parents d'élèves pour l'aide qu'ils nous apportent lors de toutes les manifestations ainsi que nos mairies pour leur soutien permanent et l'intérêt porté à nos projets.

Le projet d'école pour la période 2007/2010 a pour axe prioritaire "l'éducation au développement durable" ; les actions qui seront menées autour de ce projet promettent d'être fédératrices et enrichissantes pour nos jeunes citoyens !

Bonne et heureuse année 2008 !

Colette Mansuy

Le Festival des Granges

(www.festivaldesgranges.com)

Concerts intimistes dans les granges, concerts magiques sous un chapiteau de cirque, la 4ème édition du Festival des Granges à Laimont s'est déroulée dans un cadre bucolique à souhait pour le plus grand plaisir des festivaliers !

Démarrage tout en douceur et subtilité avec une soirée singersongwriters. Un homme, une guitare, éventuellement un harmonica, un superbe décor dans une grange conviviale, et voilà le ton est donné ! Marcel Van Dam, Johan Asherton, Medi... des styles tout à fait différents et un talent certain délivré au rythme de ballades popfolk en français, néerlandais ou anglais !

Toujours une grange concerts mais en journée le lendemain avec Bastien Lucas, sa sensibilité et sa poésie, Tom Shack et ses prises de James Taylor, Neil Young, Nat King Cole... puis Renaud Marquart et son univers résolument rock ! un autre public, une autre ambiance !

Plus tard en soirée, l'innovation de cette année : un splendide chapiteau de cirque planté dans un grand jardin ! Les festivaliers s'y sont pressés sous une pluie battante pour vibrer aux sons de la guitare Lapsteel de Pura Fé et Danny Godinez son guitariste. Pura Fé c'est la voix d'un ange, un blues authentique, la vie et la souffrance du peuple indien, un mélange étonnant de cultures... le public conquis retient son souffle pour mieux laisser éclater ses applaudissements ! Place ensuite à toute l'énergie d'Elliott Murphy et de son band, quel talent, quelle vivacité ! des chansons reprises en chœur par son fan club et la frénésie des festivaliers qui n'ont pu résister à pareille énergie.

Pour clore la soirée le Rockabilly endiablé du trio Italien Marco Di Maggio, un grand guitariste !

Dimanche, un après-midi à la campagne, le chapiteau est ouvert pour accueillir ce soleil qui tardait, de la belle chanson française avec Alexandre Kinn, Pura Fé est là assise dans le public pour l'écouter chanter ! Puis le jazz-manouche de LatchoDrom et la somptueuse guitare de Christophe Lartilleux.

Pour terminer ce week-end, retour aux granges pour un bal folk avec Jean Blanchard et son groupe Auvergnatus ! Bourrée, scottish, cercle... les festivaliers dansent de bon coeur !

Pop, rock, blues, folk, chanson française ... et toujours des guitaristes de talent ... quel éclectisme ce festival des granges !

Attention : l'édition 2008 se déroulera les 21, 22 et 23 Août

Contact : Festival des Granges - 2 Route de Bar-le-Duc - 55800 LAIMONT - Tél. 03 29 70 59 61
E-mail : contact@festivaldesgranges.com

Association Sportive et Culturelle de Laimont

Activités régulières des sections du L.A.S.

Gymnastique volontaire : tous les lundis de 20h30 à 21h30
Janick BOURCELLIER

Tennis de table : tous les mardis de 20h30 à 22h
Patrick PIQUARD

Initiation aux danses de salon : tous les mercredis de 19h à 21h30
Nadine BARBIER

Jeu de "Scrabble": tous les jeudis de 20h15 à 23h
Denise PROT

Jeux de cartes : un samedi sur deux de 20h à 23h
Yves PHILIPPOT

Au calendrier

26 janvier	Théâtre « La Foliolle »
2 février	Rando nocturne/crêpes
14 février	Soirée St Valentin
20 mars	Soirée du printemps
5 avril	Théâtre « Les Apprentis »
6 avril	Loto du LAS
1er mai	Rando pédestre
25 mai	Tournoi tennis de table
27 mai	Fête des Voisins
1er juin	Brocante
21 juin	Fête de la musique
20 septembre	Concert « Ebony »
5 octobre	Thé dansant
20 novembre	Fête du Beaujolais

Tennis de table

Bilan sportif :

A la fin de la 1^{ère} phase, nous avons vu hélas notre équipe de D1 descendre en D2 même si elle était ex aequo avec l'équipe d'Étain restée, elle, en D1 (nous avons perdu au décompte des points individuels). L'équipe de D3 est lanterne rouge avec le minimum de points possibles car elle a perdu les 6 matches disputés. En fin de saison 2006/2007, l'équipe de D2 a retrouvé sa place en D1 en terminant 1^{ère} de sa poule mais l'équipe de D3 n'a pas pu réussir à quitter sa place inconfortable de dernier.

Les joueurs ont énormément progressé suite aux cours de perfectionnement dispensés par l'agent technique du Comité Meuse : Céline MARTINEZ (entraîneur diplômée d'état) tout au long de la saison. Ils tiennent à remercier vivement le L.A.S. pour la prise en charge totale des frais d'entraînement.

L'équipe de D1 composée de Benoît MAES, Fabrice PASQUEREAU, Evelyne+Daniel+Sébastien RE-EB et Alain VIALA, en arrivant premier de leur poule, ont remporté une très belle coupe offerte par le comité départemental. Nous sommes fiers de l'exposer avec les autres récompenses gagnées par le club depuis sa création.

Bilan humain :

Durant la saison dernière, nous avons suscité l'envie aux limounis et habitants des environs de jouer au tennis de table grâce à la distribution de tracts dans les boîtes aux lettres et à l'affichage dans les commerces de Revigny d'une part et du tournoi « 1^{er} pas pongiste » en juin 2007 d'autre part.

Résultats des courses : **27 nouvelles têtes** parmi les **38 licenciés**.

2 enfants de la Marne + 2 enfants des Hauts de Chée + 1 enfant de Marat la Grande + 1 enfant de Revigny + 1 enfant de Mognéville + 2 enfants de Noyers + 2 enfants et 1 adulte de Louppy-le-Château + 1 enfant de Sommeilles + 1 enfant de Naix-aux-Forges + 9 enfants et 1 ado et 3 adultes de Laimont.

A la mi-saison, la seule et unique équipe inscrite en compétition se trouve dans le peloton de tête grâce aux retour fracassant de Damien et Christian MASSENAT et d'Alain VIALA en D3. Pourvu que ça dure !

Suite au départ de la famille REEB du club de tennis de table de Laimont, voici un rapide historique sur la carrière d'Evelyne et Daniel qui auront marqué de leur empreinte la vie du tennis de table local.

Daniel REEB quitte le club de Revigny pour signer à Laimont en 1974 , peu de temps après il prend la présidence, succédant à Alain VARNIER.

Sa charmante et merveilleuse épouse Evelyne s'initia à la petite raquette, et vint grossir les rangs des licenciés.

Alors que le tennis de table à Laimont était à son apogée en 1993, Daniel REEB quittait la présidence et le poste de secrétaire du comité Meuse pour raison professionnelle et suite à des turbulences qui ont secoué le petit monde du tennis de table de l'époque.

Fabrice PASQUEREAU prit la succession en septembre 1993 et quelques années plus tard Evelyne REEB fut nommée à la tête de l'association pour ensuite être remplacée par Tony CICCHINI.

Daniel et Evelyne poursuivirent leur carrière au sein du club en tant que joueurs rejoints par leur fils Sébastien pour arrêter toute activité en 2007.

C'est avec beaucoup de regrets qu'ils abandonnent leur vieil ami Benoît MAES qui signa sa première licence à l'âge de dix ans quand Alain VARNIER créa le club il y a environ 35 ans. Benoît fut fidèle à Laimont pendant toutes ces années et connut de nombreux titres de gloire.

Fabrice PASQUEREAU est aussi un de ces anciens qui ont écrit les plus belles pages de l'histoire du club.

Avec le départ de tous ces fidèles serviteurs à la cause du tennis de table de Laimont, c'est une autre ère qui commence.

Christelle Franz

Danses de salon

Depuis sa mise en route en octobre 2000, la section « Danses de Salon » n'a jamais cessé d'évoluer. Pour cette 8^{ème} année, nous comptons 43 inscriptions et, bien sûr, nous vous attendons pour venir grossir les rangs !

Pour 2008, de nombreuses manifestations sont prévues : soirée dansante de la St Valentin, du printemps, du beaujolais, de la St Sylvestre, thé dansant de la fête patronale.

En outre, nous nous perfectionnons une fois par mois sous la direction de Luc, professeur de danses. Alors n'hésitez plus, poussez la porte de la grande salle communale le mercredi soir à 20h !

Un peu d'Histoire

Les danses de salon, comme on les appelle aujourd'hui, sont classées en deux catégories : les danses standard et les danses latino-américaines.

LES DANSES STANDARD

Entre 1920 et 1930, un groupe de professionnels britanniques développèrent quatre danses: le Valse anglaise, le Fox-trot, le Quickstep et le Tango. La Valse anglaise fut ainsi baptisée pour la distinguer de la Valse française (en rotation) et de la Valse viennoise, au tempo plus rapide. Le Fox-trot comme le Quickstep sont les descendants d'une danse de scène introduite par l'Américain Harry Fox. Le Tango moderne fut mis au point à partir d'une version française de cette danse, très populaire à l'époque.

LES DANSES LATINO-AMERICAINES

Le premier rythme afro-cubain dont la popularité s'étendit au reste du monde fut une rumba. Des deux côtés de l'Atlantique, les danseurs se prirent de passion pour cette danse toute nouvelle, et en quelques années

la Rumba carrée devint la première danse latino-américaine figurant dans le répertoire occidental des danses mondaines.

Les figures de base de cette danse s'inscrivent dans un carré, d'où son nom. En 1945, la Samba (d'origine brésilienne) et le Swing (originaire des États-Unis) faisaient partie du répertoire des danses de salon. Le Paso-doble, qui émanait d'une version française de cette danse, fut également incorporé à la section latino-américaine des concours, mais sa popularité était moins grande.

A la fin des années 40, trois nouveaux rythmes de danse latino-américains en provenance de Cuba déferlèrent sur l'Occident: le Mambo, le Cha-cha-cha et la Rumba cubaine.

Aujourd'hui, les dix danses de salon font les beaux jours des soirées dansantes. Il s'agit, pour la catégorie danses standard, de la Valse, du Quickstep, du Fox-trot, du Tango et de la Valse viennoise; pour la catégorie danses latino-américaines, de la Rumba, de la Samba, du Cha-cha-cha, du Swing et du Paso-doble.

Les sentiers de randonnées

Pour le plus grand plaisir des randonneurs, la COPARY vient de baliser sept sentiers de randonnée qui peuvent se joindre entre elles au moyen de quatre liaisons. Boucles des Girollis, d'Eole, du Chêne Henriot, des Aulnes, des Boudières, de Neptune ou boucle Forestière, elles vous feront découvrir l'ensemble du territoire de notre Communauté de communes.

A découvrir également les sentiers pédagogiques de Laimont et de Revigny.

Pour vous accompagner dans vos randonnées, la COPARY met à votre disposition des livrets auprès des mairies et de l'Office de Tourisme de Revigny (ce dernier peut vous prêter un guide audio sous forme d'un baladeur MP3).

La boucle forestière de Laimont

9 kilomètres en version courte (3 heures) ou 13,8 kilomètres en version longue (4 heures 30)
Les sentiers de la Forestière conduisent tour à tour le randonneur au cœur du village de Laimont.
Les plus en jambes pourront prolonger leur balade en passant par le Bois Bugné.

La Cop'Rando

Organisée par l'OTSI de Revigny avec la participation de la Copary et du PAVOS, la Cop'Rando 2007 s'est déroulée sur le territoire de Laimont. 219 marcheurs, 127 VTT et 25 cavaliers ont sillonné les chemins de la commune et des environs.

La randonnée du 1^{er} mai

Cette année, chacun a profité du soleil et a rapporté un gros bouquet de muguet.

Le L.A.S. vous donne rendez-vous le 2 février pour une rando nocturne avec une soirée crêpes, et le 1er mai comme d'habitude. De juillet à septembre, André Barbier vous attend devant chez lui tous les mercredis à 14h pour une belle balade autour du village.

La Photothèque de Laimont

LA MAIRIE DE LAIMONT

En 1840, a été construite une maison d'école qui comprend, d'un côté la classe des garçons avec le logement de l'instituteur et, de l'autre, la classe des filles ainsi que le logement de l'institutrice.

La mairie se trouve au premier étage et consiste en une salle où ont lieu les réunions municipales et, en bout de celle-ci, a été aménagé un cabinet renfermant un buffet pour le dépôt des archives.

Ce bâtiment a été construit sur un terrain qui appartenait à Charles Louis Lallement, Seigneur de Laimont, dépossédé d'une partie de ses biens en 1790, entre autres cette place du sauvoy baptisé alors «Place de la Révolution». C'est ce que nous apprend l'Annuaire de la Meuse.

Les archives municipales sont plus précises : L'Ordonnance Royale du 31 décembre 1838 autorise la commune de Laimont à s'imposer extraordinairement pour la construction d'une maison d'école ; l'adjudication avait eu lieu le 29 novembre 1838. Les travaux devront être terminés le 1er août 1839.

Monsieur Viller, architecte, demandera un devis complémentaire pour des fondations plus profondes et la pose d'un plancher dans les greniers. La facture définitive s'élèvera à 9379,88 F.

Cette construction a connu par la suite quelques déboires ; par exemple, en 1887, où, en réunion de Conseil, monsieur le président (l'adjoint Duhamel, le maire étant empêché) expose que «le mur du midi de la maison commune a été construit dans de si mauvaises conditions qu'il menace de s'écrouler».

Le devis s'élèvera à 1487 F dont un secours de 400 f accordé par le Préfet. Pour l'époque, c'était une dépense importante car Laimont (comme toutes les autres communes de France) était imposée à rembourser la dette de guerre de 1870 qui s'élevait, pour notre seule commune, à 35800 F payables en 22 ans. (les annuités de ce remboursement équivalaient alors au budget annuel de la commune!).

Les photographies datant des années 1900 nous font voir une cloche installée sur le toit. Nous ignorons à quelle date elle fut déposée, sans doute après la guerre 14/18.

A noter que notre mairie échappa à l'incendie de 1914 qui détruisit les deux tiers du village.

Liste des maires depuis la révolution

Vers les années 1960, le bâtiment communal sera transformé. Le logement de l'instituteur fut amélioré car transféré à l'étage, la salle du Conseil et le secrétariat installés au rez-de-chaussée avec le chauffage central. La toiture fut également remise à neuf.

L'année qui vient de s'écouler a vu d'importants travaux se réaliser, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : les fenêtres, volets et portes changés, le mur de façade rénové ; un enduit de couleur sur les trois autres murs donne un air de gaieté à ce bâtiment un peu sévère.

La dernière salle de classe ayant déménagé depuis peu dans une construction neuve, ce qui a permis de créer en son lieu et place une «salle des Associations».

Alors, pour notre vénérable «maison commune» qui a vu beaucoup de citoyens franchir sa porte, souhaitons-lui encore une très longue vie...



PHOTOTHEQUE DE LAIMONT

55800 LAIMONT

Comme chaque année, toutes les photos de ce petit journal ont été réalisées par la Photothèque de Laimont

BOUILLARD François	Maire	1791-1793
TROUCHUT Claude	Maire	1793-1794
Fonction de maire remplacée par le 1 ^{er} de police SAULET		1794-1798
MAUJEAN Jean-Baptiste	Maire	1798-1808
MENISSELLE Pierre	Maire	1808-1816
LEFRANCAIS Louis	Maire	1816-1818
ROBERT-DELAMARCHE Dieudonné	Maire	1818-1831
RADOUAN André	Maire	1831-1847
ADNOT Pierre-François	Maire	1847-1848
ROUSSEL Etienne Memie Paul	Maire	1848-1890
ADNOT Emile	Maire	1890-1892
BAUDELAIRE	Maire par intérim	1892-1893
POINSIGNON Joseph	Maire par intérim	1893-1894
AUBERTIN Auguste	Maire	1894-1908
POINSIGNON Joseph	Maire	1908-1912
SOMMELET Jules	Maire	1912-1935
LEGENDRE Henri	Maire	1935-1947
JOURD'HUY Charles	Maire	1947-1948
BAINVILLE Henri	Maire	1948-1953
BARBIER André	Maire	1953-1971
VARNIER Alain	Maire	1971-1983
PARISSE Pierre	Maire	1983-2008
???		2008-

Les recherches dans les archives et l'écriture de cet article ont été effectuées par Albert RENAULD-GILLET, notre historien local qui nous a quitté l'année dernière.